

Les Naturalistes de Mayotte

Analyse des usages socio-économiques au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Presqu'île de Bouéni – Mayotte



Contexte :

Les Naturalistes de Mayotte, association 1901 créée en 1999, est l'une des structures les plus actives du département de Mayotte en matière de connaissance et de protection du patrimoine naturel de l'île. Agréée « association de protection de l'environnement », l'association dispose également d'un agrément académique, d'un agrément Jeunesse et Sport et d'un agrément de Service Civique. L'association est le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'îlot M'bouzi depuis sa création en 2007 et mène des actions de suivis scientifique, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou encore de sensibilisation. En août 2021, elle a obtenu un financement de l'Office français pour la biodiversité afin de mettre en place le projet « Urgence écologique et gestion de l'Espace Naturel Sensible départemental de la Presqu'île de Bouéni », en partenariat avec le Conservatoire Botanique National des Mascariens.

Le site de Bounvoudranavi sur la presqu'île de Bouéni a été retenu comme l'un des sites pilotes dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles. Le foncier de 97,3 ha est partagé entre le Conseil départemental (82,36 ha) et des propriétaires privés (14,98 ha). Il est inséré dans la commune de Bouéni.

On rencontre plusieurs grands habitats : des reliques de forêt sèche, de la forêt dégradée, des padzas, des zones reboisées en *Acacia mangium* et des zones colonisées par les espèces exotiques envahissantes. L'agriculture est présente de façon éparse sur la zone, tout comme l'élevage de bovins. Cependant, le développement anarchique agricole sur cet espace représente un risque majeur pour la préservation de ce site à la biodiversité floristique et faunistique remarquable. Une intervention d'urgence afin de marquer l'espace comme d'intérêt écologique majeur se justifie pour stopper la destruction de la forêt.

Outre la richesse de la flore typique des forêts sèches de Mayotte, le site est une zone d'intérêt patrimonial pour les taxons oiseaux et reptiles notamment mais aussi pour le *Lemur fulvus mayottensis*. Le site contient également une petite zone humide où se reproduisent les quelques rares espèces d'amphibiens de Mayotte. Il est connu pour ses brèches volcaniques qui servent de site d'escalade en milieu naturel.

En contribuant à la concertation des acteurs, à une démarche d'inventaires exhaustifs de la biodiversité et à la mise en place d'un système d'information géographique, parallèlement aux échanges avec les acteurs socio-économiques de la zone, le projet a comme objectif principal de mettre en œuvre une gestion durable de l'ENS.

Objectifs :

L'objectif du stage est :

- D'identifier les usages socio-économiques du site ;
- D'identifier les enjeux de la mise en place de l'ENS ;
- D'amorcer une réflexion sur des actions de gestion et de développement durable.

Le ou la stagiaire aura pour missions :

- De réaliser un diagnostic de la situation socio-économique (agriculture, foncier, loisirs, etc.) ;
- De créer un cadastre simplifié décrivant l'occupation actuelle par les ayants droits coutumiers ;
- De proposer des enquêtes de terrain et une méthode d'analyse du contexte socio-économique ;
- De mener une enquête qualitative pour évaluer la perception de la mise en place de l'ENS ;
- D'analyser les données pour proposer des pistes d'actions de gestion.

Pré-requis :

- Formation avancée en sciences humaines, ou sciences sociales ;
- Bonne maîtrise des techniques d'enquête semi-directives et des méthodes d'analyse d'enquête ;
- Maîtrise d'un logiciel de cartographie (QGIS) ;
- Connaissances sur le domaine des sciences sociales appliquées aux espaces naturels ;
- Bonne capacité à travailler en autonomie, intérêt pour le sujet ;
- Très bonne aptitude au travail de terrain (bonne condition physique) ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Parler le shimaoré serait un plus.



Conditions de travail :

Durée du stage : 6 mois ;

Stage basé à Mayotte à Dombéni, au sein de l'association Les Naturalistes de Mayotte, Environnement Patrimoine. L'association n'est pas en mesure de fournir un logement, le/la stagiaire devra être autonome sur place.

Durée de travail légale 35h/semaine.

Possibilité de télétravail hors des missions terrain (fréquentes).

Mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation du stage (GPS, bibliographie, véhicule de terrain, matériel de terrain).

Les frais kilométriques engagés lors de l'utilisation d'un véhicule personnel seront remboursés sur la base d'un forfait défini par l'association. Tous les autres frais engagés seront remboursés sur présentation des justificatifs, sur la base des frais réels et non forfaitaires.

Gratification conforme à la réglementation en vigueur, à la charge de l'association.

CV et lettre de motivation à l'adresse y.legraverant@naturmay.org

Le recrutement se fera à compter de l'édition de l'offre, jusqu'à ce qu'un(e) candidat(e) soit retenu(e) ; il n'y a donc pas de date limite : se renseigner sur la disponibilité du stage pour candidater. Début du stage dès que possible.